Déclaration liminaire

CSA spécial départemental du 6 février 2023

Madame la Directrice Académique,

Le groupe de travail qui s'est tenu jeudi dernier a permis de vous faire part des inquiétudes des collègues quant à certaines mesures que vous comptez prendre pour la rentrée prochaine à savoir :

- En premier lieu, la mise en place d'un service départemental du remplacement afin, selon vous, d'améliorer les remplacements. Nous nous sommes renseignés, comme vous nous l'aviez suggéré auprès de nos collègues d'Ile de France. Ils nous ont répondu la même chose qu'en Haute Garonne ou en Eure et Loir, ça n'a pas amélioré les choses. Le seul point positif est le fait que quelques brigades départementales soient à disposition des circonscriptions en urgence. Nous voyons ici que la gestion locale est plus précise et permet une meilleure réactivité pour le terrain.
- La suppression des postes en CMPP. Vous nous disiez que ces collègues pourraient postuler sur des postes de RASED à dominante relationnelle. Or, par exemple il n'existe pas de support de ce type pour la circonscription de Dieppe Est, là où justement intervenait un des deux PE du CMPP Wallon. Nous avons pris connaissance du rapport d'activité de ce CMPP et vous avez rencontré le directeur des PEP76 vendredi. Nous savons l'importance de la coordination par ces professeurs spécialisés dans la scolarisation inclusive des élèves qu'ils suivent. Les postes de RASED seront un point sur lequel l'UNSA éducation reviendra en CSA vendredi prochain car les règles des LDG mobilité nous font craindre une détérioration de l'accompagnement des élèves en difficultés.
- Les dédoublements en GS sont aussi un sujet sur lequel des équipes s'inquiètent du fait du manque de locaux pour travailler dans de bonnes

conditions. L'institution nous dit qu'il faudra « réinventer » pédagogiquement des choses. Or, les collègues sont en constante « innovation pégagogique », « questionnement professionnel ». On leur demande même dans ce « pacte enseignant » proposé par le ministère de travailler plus pour pouvoir être revalorisé ! C'est un comble…

Il est toujours regrettable d'avoir un dialogue de sourd dans le cadre d'un dialogue social que vous avez appelez de vos vœux. L'ensemble des organisations syndicales vous propose d'autres solutions afin de mener une réflexion globale pour le remplacement.
Nous vous demandons donc de reporter d'une année la mise en place de ce service départemental du remplacement afin de pouvoir évaluer l'utilisation d'Andjaro et ne pas précipiter les personnels dans des difficultés certaines.

Mme la Directrice Académique, je vous remercie de votre attention.